

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

10^e séance, 26^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 17 juin 2024 à 17 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève

Membres du conseil d'administration absents :

Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Anne-Marie Blanchet, directrice générale adjointe
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Éric Pouliot, directeur général adjoint
Madame Isabelle Proulx, directrice des Services éducatifs
Monsieur Jean-François Houle, directeur des Services des ressources financières et du transport
Monsieur Éric Bard, directeur des Services des ressources humaines
Madame Amina Sai, directrice des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Ève Lapointe, présidente, propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2024 à 18 h 01.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Nomination d'un secrétaire d'assemblée.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE la directrice générale adjointe, Mme Caroline Marcotte, soit nommée secrétaire d'assemblée.

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, confirme qu'il y a quorum.

CA-23-24-130

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josianne Turcotte et résolu :

DE RETIRER le point 2.2 – Services des ressources matérielles – Contrat de location pour la Formation générale des adultes (FGA) – Signature de bail;

DE RETIRER le point 2.5 – École La Mennais – Vente d'une parcelle de terrain – Signature de bail;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2024
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1.10) – Modification
- 2.2 École primaire Notre-Dame (Lévis) – Octroi de servitude d'utilité publique
- 2.3 École Charles Rodrigue – Acquisition de parcelles de terrain auprès de la Fabrique de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lévis – Signature de bail

3.0 Information

- 3.1 Auto-évaluation du conseil d'administration (CA) – Compilation des résultats
- 3.2 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-23-24-131

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2024

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 mai 2024 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

DE dispenser la directrice générale adjointe, Mme Caroline Marcotte, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 28 mai 2024 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

1.6 Interventions du public et période de questions

M. Sylvain Charest, citoyen, parent d'élève de Plein-Soleil intervient concernant la construction de la nouvelle école secondaire prévue à Saint-Apollinaire. M. Charest a trois questions à adresser au conseil, soit :

1-Il aimerait savoir s'il y aura une autre option de proposée aux membres du comité en ce qui concerne la construction d'une nouvelle école secondaire à Saint-Apollinaire sachant que l'École Beaurivage sera à seulement 8 km de la nouvelle construction?

Mme Caroline Marcotte explique que la demande d'une nouvelle école secondaire qui a été adressée au Ministère le 30 septembre dernier dans le secteur Beaurivage Clé du Boisé est basée sur les prévisions ministérielles des 10 prochaines années et sur la forte croissance démographique dans la municipalité de Saint-Apollinaire. Le CSSDN est en attente d'une réponse du Ministère concernant cette demande.

2-M. Charest aimerait savoir si les responsables du projet ont fait l'analyse suivante : si tous les élèves en provenance de Saint-Étienne sont retirés de l'École Beaurivage et que tous ceux en provenance de Saint-Rédempteur et de St-Nicolas sont retirés de l'ESLE pour être admis dans une nouvelle école dans le territoire de l'une de ces trois arrondissements, cela n'aurait-il pas pour effet de désengorger les 2 écoles existantes et de justifier la 3^e ailleurs qu'à Saint-Apollinaire?

Mme Marcotte répond que cette analyse n'a pas été faite, car les élèves de Saint-Rédempteur et Saint-Nicolas sont desservies par l'École

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

secondaire les Etchemins. La répartition de la clientèle du CSSDN est divisée selon les trois secteurs du secondaire.

3- Une information circule à l'effet que l'École Beurivage changerait de vocation pour devenir une école primaire. Advenant que cette idée est exacte, est-ce que la mise à niveau de l'École Beurivage (travaux tels que changer le mobilier, ajuster la hauteur des comptoirs, lavabos, urinoirs, toilettes, etc.) a été calculée et en vaut la peine sachant qu'un investissement majeur au Pavillon Boréal tout prêt est déjà en cours pour l'agrandissement de celui-ci?

Mme Marcotte clarifie l'information et confirme qu'il n'y aura pas de changement de vocation pour l'École Beurivage.

2.0 DÉCISIONS

CA-23-24-132
DG et SRH

2.1 Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1.10) – Modification

ATTENDU l'adoption du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) adopté le 22 septembre 2020 par le comité consultatif, comité transitoire entre la commission scolaire et le centre de services scolaire ;

ATTENDU l'adoption de la Loi 40 modifiant la gouvernance scolaire ;

ATTENDU l'adoption de la Loi 23, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* ;

ATTENDU que le projet de modification dudit règlement a été déposé à la séance du conseil d'administration du 28 mai 2024 ;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des directions de services et des directions d'établissements ;

ATTENDU la nécessité de modifier le *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10).

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs modifie le *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA-23-24-132 ;

DE MANDATER le Direction générale afin d'accomplir tout acte jugé nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-23-24-133
SRM

2.2 École primaire Notre Dame (Lévis) – Octroi d'une servitude d'utilité publique

ATTENDU QUE la Ville de Lévis (la Ville) entend procéder à des travaux de réfection de la rue Saint-Thomas, en marge de la bâtisse sise au 6045, rue Saint-Georges à Lévis comportant, notamment la réfection de la chaussée et du trottoir ainsi que la reconfiguration des lignes d'alimentation électrique ou d'équipements d'utilité publique;

ATTENDU QUE pour ce faire, l'établissement d'une servitude d'utilité publique pour lignes électriques et de télécommunication est nécessaire;

ATTENDU QUE la Ville entend défrayer les sommes pour les honoraires professionnels;

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

ATTENDU l'autorisation ministérielle requise.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Maxim Vacher et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate sa directrice générale, madame Suzie Lucas, pour négocier l'octroi de servitude d'utilité publique sur une partie du lot 6 301 819 {(École Notre Dame – (Lévis))} pour une superficie approximative de 75,43 m².

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi des servitudes.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-23-24-134
SRM**

2.3 École Charles Rodrigue – Acquisition de parcelles de terrain auprès de la Fabrique de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lévis – Signature de bail

ATTENDU QUE les espaces de stationnement utilisés pour l'École Charles-Rodrigue appartenant au Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN et/ou Cessionnaire) ne sont pas localisés sur sa propriété et que ce dernier souhaite régler cette situation ;

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Joseph-de-Lévis (Cédante) est propriétaire des lots 2°432°640 et 5°402°959 et qu'elle offre au Cessionnaire de lui céder une partie du lot 2°432°640 et le lot 5°402°959 contre une servitude personnelle de stationnement en faveur de l'Église Christ-Roi, localisée au 5515, rue Saint-Georges à Lévis;

ATTENDU QUE la servitude de stationnement définit par un droit personnel de stationnement au nom de la Cédante au bénéfice des gens désirant participer aux différentes activités religieuses, culturelles et assemblées publiques;

ATTENDU QUE le Cessionnaire souhaite acquérir de la Cédante une partie du lot 2°432°640 et le lot 5°402°959;

ATTENDU QUE la Ville de Lévis bénéficie d'un bail de stationnement sur les lots appartenant à la Cédante;

ATTENDU QUE le Cessionnaire désire également acquérir de la Ville de Lévis une partie du lot 2°432°637 d'une superficie approximative de 1 835 m² afin de pouvoir réaliser la réfection du pavage de sa cour d'école et de régulariser l'occupation de ses espaces de stationnement;

ATTENDU QUE l'objectif de ces transactions permettra au Cessionnaire de devenir propriétaire des espaces requis pour sa cour d'école et du stationnement pour son personnel. Une partie des espaces près de la rue Saint-Georges sera séparée par une bordure de béton et transformée en stationnement public par la Ville de Lévis;

ATTENDU QUE le Cessionnaire souhaite obtenir un droit de préférence d'achat sur une partie des lots 2°432°644 et 5°402°958 afin de sécuriser les espaces utilisés à des fins de cour d'école. Il s'agit d'espaces nécessaires au bon fonctionnement de l'école (présenté à l'**Annexe B**);

ATTENDU l'autorisation ministérielle requise;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate sa directrice générale, madame Suzie Lucas, à signer tout document relié à l'acquisition des parcelles de terrain des lots 2 432 644 et 5 402 958 de la Fabrique de Saint-Joseph-de-Lévis.

D'ADRESSER au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une demande d'autorisation en vue de l'octroi des servitudes.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Auto-évaluation du conseil d'administration (CA) – Compilation des résultats

Madame Ève Lapointe, présidente, présente à l'ensemble des membres la compilation des résultats de la grille d'auto-évaluation du conseil d'administration (CA).

Madame Lapointe demande l'avis aux membres sur l'auto-évaluation. Mme Josianne Turcotte affirme avoir apprécié la latitude pour répondre aux questions.

3.2 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration et leur donne de l'information concernant les sujets suivants :

- Présentation des attentes du Ministère concernant l'évaluation des directions générales.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La dernière réunion a eu lieu le 5 juin 2024. La prochaine rencontre est prévue le 13 novembre 2024.

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine rencontre est prévue le 9 septembre 2024.

4.3 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre est prévue le 2 octobre 2024.

4.4 Comité CSÉHDAA

La prochaine rencontre est prévue le 21 octobre 2024.

4.5 Comité de parents

Lors de la rencontre du 10 juin 2024, Mme Suzie Lucas a présenté la rétrospective des réalisations de l'année 2023-2024 et des enjeux et développement en 2024-2025.

La prochaine rencontre est prévue le 15 octobre 2024.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

4.6 Comité consultatif de transport

La présentation du logiciel « mtransport » a été faite, lors de la dernière réunion le 28 mai 2024. La prochaine rencontre est prévue le 22 octobre 2024.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

CA-23-24-135

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

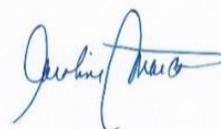
IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 19.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Caroline Marcotte
Directrice générale adjointe